



Décision de radiodiffusion CRTC 2013-329

Version PDF

Ottawa, le 10 juillet 2013

RNC MÉDIA inc.
Donnacona (Québec)

CHXX-FM Donnacona – Renouvellement administratif

1. Le Conseil **renouvelle** la licence de radiodiffusion de l'entreprise de programmation de radio commerciale de langue française CHXX-FM Donnacona (Québec) et son émetteur CHXX-FM-1 Sainte-Croix-de-Lotbinière du 1^{er} septembre 2013 au 31 décembre 2013, en vertu des modalités et **conditions de licence** en vigueur dans la licence actuelle.
2. La présente décision ne règle en aucune façon les questions qui pourraient être soulevées quant au renouvellement de cette licence. Les personnes intéressées pourront soumettre leurs commentaires en temps opportun.

Secrétaire général

**La présente décision doit être annexée à la licence.*